

## POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

LA LOI	LE SAVOIR VIVRE
<p><u>Lors des transports :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout le monde doit être assis et doit boucler sa ceinture de sécurité si elle existe.</li> </ul>	<p><u>Par respect pour le chauffeur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Dire bonjour en montant dans le car</li> <li>-Dire bonsoir le soir</li> <li>- Lors des sorties mettre les sacs à dos dans la soute à bagage.</li> <li>- Ne pas manger dans le car, c'est le chauffeur qui nettoie.</li> <li>- Ne pas toucher les cendriers et ne pas s'amuser avec les accoudoirs .... C'est le chauffeur qui en est responsable.</li> </ul> <p>Car si vous le respecter et que vous êtes agréable il mettra certainement les stations de radio que vous désirez avec le son que vous désirez, tout doit se demander poliment.</p>
<p><u>Lors des baignades en piscine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Porter un maillot de bain et non un caleçon. Se mouiller avant de pénétrer dans l'enceinte de la piscine.</li> <li>- Ne pas courir.</li> <li>- Ne pas se pousser</li> <li>- Ne pas se couler.</li> </ul> <p>Si malheureusement vous ne respecter pas ses quelques règles élémentaires vous serez exclus de la baignade.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se comporter correctement.</li> <li>- Dire bonjour en arrivant et écouter attentivement les instructions des maîtres nageurs ainsi que celles des animateurs car ils sont garants de votre sécurité.</li> </ul>
<p><u>Lors des baignades en mer :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vous êtes sous la responsabilité du surveillant de baignade et vous devez respecter à tout pris ses consignes.</li> </ul> <p>Si malheureusement vous ne respectez pas les consignes de sécurité vous serez exclus de la baignade.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours être poli, demander l'autorisation au surveillant de baignade dans l'eau et aux animateurs sur la plage avant de faire quelque chose.</li> </ul>
<p><u>Lors de sortie :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il est interdit formellement par la loi de dégrader tout lieux ou structure. Attention les propriétaires des lieux peuvent porter plainte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Toujours se comporter avec civisme et bonne éducation il en va de l'image du centre de loisirs et de votre réputation.</li> </ul>

<p><u>Sur le centre :</u></p> <p>- Comme pour les sorties il est strictement interdit par la loi de dégrader les locaux.</p>	<p>- Par respect pour toute personne désirant utiliser un lieu après nous, nous devons veiller à laisser un lieu propres sans détritrus pensez au sac poubelle.</p> <p>- La régie vous est ouverte, mais vous devez inscrire sur le cahier de régie votre emprunt et signaler dans le même cahier le retour. Lorsque vous pénétrer dans la régie assurer vous qu'un adulte soit présent.</p> <p>- Faire preuve de politesse et de courtoisie avec les adultes et aussi les camarades (bonjour, au revoir, s'il te plait, merci...)</p> <p>- En cas de conflit s'expliquer calmement, s'agresser, crier est inutile</p> <p>- Attention les moqueries et les jugements font de la peine.</p>
--	--